Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Le Président

N/Réf. : EB/DY/ 20-050860
Objet : information reprise des stages

Marseille, Le Mardi 12 Mai 2020

Mesdames, Messieurs les dirigeants et acteurs du monde socio-économique,

Dans cette période de crise sanitaire mondiale, Aix-Marseille Université tient à assurer de son soutien aux acteurs du monde socio-économique. Le 11 mai dernier, plus de 400 000 entreprises en France ont repris leur activité. Acteur économique majeur, engagé aux côtés des entreprises de son territoire, AMU souhaite aujourd'hui vous accompagner dans cette reprise tout en permettant à ses étudiants de continuer leur formation.

Nous le savons tous, la réussite de cette reprise dépendra des mesures sanitaires que chacun d'entre nous mettra en œuvre au sein des entités dont il a la responsabilité. Pour Aix Marseille-Université avec ses 78 000 étudiants, c'est une préoccupation majeure. Donc, sous réserve que les conditions de sécurité sanitaire soient remplies, j'ai décidé d'autoriser la reprise des stages de l'ensemble des étudiants d'AMU au sein des entreprises à **compter du 2 juin**.
Ce délai permettra à l'ensemble des formations de l'université d'apporter une réponse homogène à cette préoccupation, et aux entreprises de pouvoir accueillir nos étudiants dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Je tiens à vous réaffirmer de mon plus profond soutien et m'engage à ce que toutes les forces vives d'Aix-Marseille Université se mobilisent pour relever ensemble les nouveaux enjeux et défis qui s'offrent à nous.

Éric Berton

Université d'Aix-Marseille · AMU ·

Université d'Aix-Marseille - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 01 - Fax : +33 (0)4 91 52 91 03 - presidence@univ-amu.fr - www.univ-amu.fr